



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
CULTURE -Salle AvanC-Installation-déploiement réseaux informatiques et internet - ARTUS

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise ARTUS, en date du 14/03/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'installation et le déploiement du réseau informatique et internet de l'AvanC de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ARTUS sise 21 rue Lavoisier 03300 CUSSET, est retenue pour l'installation et le déploiement du réseau informatique et internet de l'AvanC de la ville de Royat, pour un montant de 900.00 € HT soit **1 080.00 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

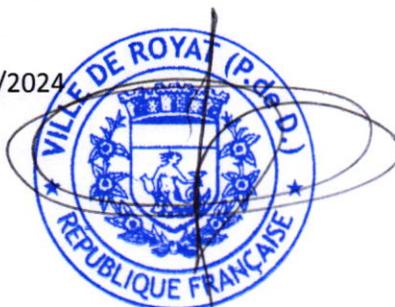
Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise ARTUS
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 08/04/2024

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Mairie de Royat
46 Boulevard Barrieu
63130 Royat
France

Devis # D - 24 -00034

Date du devis :
14/03/2024

Échéance :
13/04/2024

Vendeur :
Grassi Cyrielle

Description	Quantité	Prix unitaire	Taxes	Montant
Installation et déploiement de réseaux informatique et internet à la salle l'Avan.C				
Demi- journée d'expertise	1,00 Unité(s)	300,00	20% Service	300,00 €
Journée d'installation et de configuration du réseau câblé et wifi	1,00 Unité(s)	600,00	20% Service	600,00 €
<i>A noter svp : ce devis ne comprend pas le passage du câble et l'installation du point d'accès Wifi supplémentaire demandé.</i>				
Sous-total				900,00 €
Montant hors taxes				900,00 €
TVA 20%				180,00 €
Total				1 080,00 €

Conditions de règlement : Règlement immédiat

Visa France

*bon pour accord,
le Maire,
M. AUEDO*

